



Conseil en Gestion
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes et Audit
Toutes nos activités sont certifiées ISO 9001 par l'AFAQ AFNOR

CABINET Olivier PARIS

52, av de la République 75011 PARIS Tel : 01-44-93-25-25 Fax : 01-44-93-25-26
12 rue Louis Geoffroy 77100 MEAUX Tel : 01-60-32-25-25 Fax : 01-60-32-25-26
www.cabinet-olivier-paris.net info@cabinet-olivier-paris.net

AIDE MEDICALE INTERNATIONALE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège Social

1, rue du Pré Saint Gervais

93500 PANTIN

==

**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES COMPTES ANNUELS EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

**A Mesdames et Messieurs les
Membres de l'Association**

AIDE MEDICALE INTERNATIONALE

1, rue du Pré Saint gervais

93500 PANTIN

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale en date du 28 juin 2003, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association **AIDE MEDICALE INTERNATIONALE** tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- La justification des appréciations.
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 26 juin 2009. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association *AIDE MEDICALE INTERNATIONALE* à la fin de cet exercice.

Total du Bilan	4 033 221 Euros
Total des Produits	15 924 985 Euros
Résultat : Déficit de	158 297 Euros

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note exposée dans l'annexe indiquant que le Compte d'Emploi des Ressources, en application de l'article 9 de l'ordonnance n°2005-856 du 28 juillet 2005 est présenté dans l'Annexe des comptes annuels et décrit les modalités d'élaboration retenues pour établir ledit compte d'emploi annuel des ressources prévu à l'article 4 de la loi n°91-772 du 7 août 1991, en l'absence de référentiel comptable applicable au titre de l'exercice 2008.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Une note de l'annexe expose les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte d'emploi annuel des ressources prévu à l'article 4 de la loi n°91-772 du 7 août 1991. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que, en l'absence de règles comptables applicables à l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources au titre de l'exercice 2008, les modalités d'élaboration du compte d'emploi, sont correctement décrites dans les notes accompagnant ce compte et correspondent aux règles retenues sur l'exercice précédent, ou, qu'à défaut, toutes modifications de ces règles sont justifiées dans les notes annexes. Nous nous sommes enfin assurés de la correcte mise en œuvre de ces modalités pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

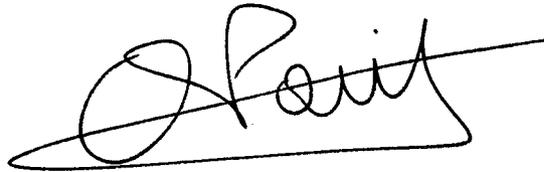
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

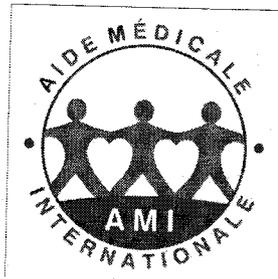
Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents mis à disposition des membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à PARIS, le 26 juin 2009

CABINET Olivier PARIS
Commissaire aux Comptes



Olivier PARIS



AIDE MEDICALE INTERNATIONALE

1, rue du Pré Saint Gervais – 93500 PANTIN

COMPTES ANNUELS

au 31 Décembre 2008

SOMMAIRE

- **Préambule**
- **Bilan**
- **Compte de Résultat**
- **Annexe**

I - PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2008 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2007 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 4 033 221 EUR.

Le résultat net comptable présente un déficit de 158 297 EUR.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le Conseil d'Administration.

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

ACTIF	Exercice 2008			Exercice 2007
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE :				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, logiciels	57 251	54 017	3 234	7 012
Fonds commercial (1)				
Autres				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains	148 770		148 770	
Constructions	727 462	38 613	688 849	866 693
Installations techniques, matériel et outillage indus.				
Autres	289 595	257 921	31 674	24 807
Immobilisations grévée de droit -commodat				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2) :				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	6 374		6 374	6 374
Prêts				
Autres	25 335		25 335	27 259
TOTAL I	1 254 788	350 551	904 237	932 145
ACTIF CIRCULANT :				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3) :				
Usagers et comptes rattachés				
Créances usagers et comptes rattachés	2 096 848		2 096 848	2 129 095
Personnel	4 952		4 952	758
Organismes Sociaux				
Autres	208 447	13 164	195 283	3 449
Valeurs mobilières de placement	300 760		300 760	660 571
Disponibilités	520 971		520 971	672 966
Charges constatées d'avance (3)	5 762		5 762	32 144
TOTAL II	3 137 740	13 164	3 124 576	3 498 984
COMPTES DE REGULARISATION :				
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV))				
Ecart de conversion actif (V)	4 409		4 409	40 539
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	4 396 936	363 715	4 033 221	4 471 668
ENGAGEMENTS RECUS				
(1) Droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			20 187	20 733
(3) Dont à plus d'un an				

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

PASSIF	Exercice 2008	Exercice 2007
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
<i>Réserve de trésorerie</i>	600 000	600 000
<i>Réserves de développement</i>	481 755	
<i>Fonds de dotation Afghanistan</i>	76 225	76 225
<i>Fonds de dotation</i>	77 951	27 500
Autres réserves		
Report à nouveau		103 912
Résultat comptable de l'exercice	-158 297	428 293
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables		
Provisions réglementées		
Autres fonds propres		
Fonds associatif avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
TOTAL I	1 077 634	1 235 930
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :		
Provisions pour risques	35 419	65 539
Provisions pour charges		
TOTAL II	35 419	65 539
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement	471 766	640 167
Sur autres ressources	6 454	6 040
TOTAL III	478 220	646 207
DETTES (1) :		
Emprunts et dettes auprès des établi. de crédit (2)	224 776	245 073
Emprunt et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	709 238	602 878
Dettes fiscales et sociales	261 482	242 104
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	114 664	63 467
Produits constatés d'avance	1 080 745	1 366 614
TOTAL IV	2 390 906	2 520 136
COMPTES DE REGULARISATION		
Ecarts de conversion passif (IV)	51 043	3 857
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	4 033 221	4 471 668
ENGAGEMENTS DONNES		
(1) Dont à plus d'un an	203 505	224 776
Dont à moins d'un an	2 187 401	2 295 359
(2) Dont concours bancaires courants et soldes		

COMPTE DE RESULTAT

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

CHARGES	Exercice 2008	Exercice 2007
CHARGES D'EXPLOITATION (ou charges courantes non financières) (1)		
Achat des marchandises		
Variation de stock		
Achats et charges externes	13 667 073	11 661 075
Impôts, taxes et versements assimilés	97 402	78 071
Salaires et traitements	1 240 693	1 142 168
Charges sociales	309 745	279 383
Subventions accordées par l'association	17 936	2 888
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	52 914	54 634
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions	31 011	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	478 220	646 207
Autres charges	13 076	1 530
TOTAL I	15 908 068	13 865 956
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)		
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements et aux provisions	4 409	40 539
Intérêts et charges assimilées	52 168	15 216
Différences négatives de change	115 197	102 996
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	171 774	158 751
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	3 440	2 036
Sur opérations en capital		337 400
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL IV	3 440	339 436
Impôt sur les sociétés (V)		
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V)	16 083 282	14 364 143
Solde créditeur = Excédent		428 293
TOTAL GENERAL	16 083 282	14 792 436
EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite des biens et services	36 440	10 260
Personnel bénévole		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	36 440	10 260
(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

COMPTE DE RESULTAT

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

PRODUITS	Exercice 2008	Exercice 2007
PRODUITS D'EXPLOITATION (ou produits courants non financiers)(1)		
Vente des marchandises	3 020	
Production vendue (biens et services)		
SOUS -TOTAL A - Montant net du chiffre d'affaires dont à l'exportation	3 020	
Production stockée		
Production immobilisée		
Autres produits	13 490	4 870
Subventions d'exploitation	14 792 145	12 767 457
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts des charges	36 712	1 123
Collectes	240 744	186 076
Cotisations	7 316	8 897
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	646 207	876 283
SOUS -TOTAL B	15 736 613	13 844 705
TOTAL I (A+B)	15 739 633	13 844 705
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)		
PRODUITS FINANCIERS :		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	934	892
Reprises sur provisions et transferts de charges	40 539	4 176
Différences positives de change	125 346	91 306
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	15 046	14 253
TOTAL III	181 864	110 626
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion	3 488	4 506
Sur opérations en capital		832 600
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL IV	3 488	837 106
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)	15 924 985	14 792 436
Solde débiteur=perte	158 297	
TOTAL GENERAL	16 083 282	14 792 436
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature	36 440	10 260
	36 440	10 260
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		

ELEMENT N°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	INFORMATIONS		
		PRODUITES	NON PRODUITES	
			N/S	N/A
1	<u>I - REGLES ET METHODES COMPTABLES</u>			
	Méthodes d'évaluation	OUI		
	Changements de méthode			X
	Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	OUI		
	<u>II - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT</u>			
2	Etat de l'actif immobilisé	OUI		
3	Etat des amortissements	OUI		
4	Etat des provisions et des fonds dédiés	OUI		
5	Etat des échéances :	OUI		
	1. des créances	OUI		
	2. des dettes	OUI		
6	Informations et commentaires sur :			
	1. Réévaluation			X
	2. Tableau des effectifs au 31/12/2007	OUI		
	3. Charges à payer	OUI		
	4. Produits à recevoir	OUI		
	5. Charges et produits constatés d'avance	OUI		
	6. Détail des contrats	OUI		
	7. Engagements financiers			X
	8. Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères		X	
	9. Transferts de charges			X
	10. Valorisation des contributions volontaires	OUI		
	11. Produits et charges exceptionnels	OUI		
	12. Droit Individuel de Formation	OUI		
	13. Engagements de retraite		X	
	14. Compte Emploi des Ressources	OUI		

N/S : NON SIGNIFICATIF

N/A : NON APPLICABLE

ANNEXE - ELEMENT 1

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices :

Toutefois, il est fait exception à ce principe pour les missions qui ne sont pas terminées à la clôture de l'exercice et disposant de financements sur l'exercice suivant. Par simplification, les dépenses effectuées sur les terrains sont comptabilisées en charges lors du décaissement.

2. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

* Immobilisations. La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires liés à la mise en état d'utilisation de ces biens) ou à leur valeur vénale (prix qui aurait été acquitté dans des conditions normales de marché) pour les biens reçus à titre gratuit. Ces éléments n'ont pas fait l'objet de réévaluation.

* Créances et dettes.

Les créances et les dettes ont été valorisées à leur valeur nominale.

Les créances ont le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances et dettes libellées en monnaie étrangères ont été converties au cours de clôture de l'exercice. Les éventuelles pertes latentes de change ont fait l'objet d'une provision pour pertes de change.

* Disponibilités.

Les liquidités en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les liquidités en devises ont été converties en euros sur la base du dernier cours de change et les gains ou pertes de change constatés en résultat.

Il a été fait exception à ce principe pour les liquidités en kyats de Birmanie, qui sont converties en euros sur la base du taux moyen des changes pratiqués au cours du mois de décembre 2008. En effet, la disparité entre le taux officiel au 31/12/08 (source bulletin Francis Lefevbre) et les taux réels appliqués lors des opérations de change était trop importante.

ANNEXE - ELEMENT 2
ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

Détail de l'actif immobilisé	DEBUT exercice	ACQUISITIONS	CESSIONS ou Mises au rebut	FIN exercice
Immobilisations incorporelles :	57 251			57 251
Logiciels	57 251			57 251
Immobilisations corporelles :	1 138 898	26 929		1 165 827
Terrains	148 770			148 770
Gros œuvre	542 185			542 185
Façade	40 664			40 664
Installat°, agencement construct°	144 613			144 613
Matériel de transport	104 062	15 245		119 307
Matériel de bureau et informatique	78 907	7 799		86 706
Matériel informatique missions	7 398			7 398
Matériel de communication missions	56 935	3 885		60 820
Mobilier	14 217			14 217
Mobilier maisons expatriés	1 147			1 147
Immobilisations financières :	33 633	64	1 988	31 709
Autres titres immobilisés	6 374			6 374
Dépôts et cautionnements versés	27 259	64	1 988	25 335
TOTAL	1 229 782	26 994	1 988	1 254 788

ANNEXE - ELEMENT 3
ETAT DES AMORTISSEMENTS

Détail des amortissements	DEBUT exercice	DOTATIONS	SORTIES de l'actif	FIN exercice
Immobilisations incorporelles :				
Logiciels	50 239	3 777		54 017
Immobilisations corporelles :				
Gros Œuvre	5 507	16 943		22 450
Façade	661	2 033		2 694
Installat°, agencement construct°	2 397	11 073		13 470
Matériel de transport	104 107	5 738		109 845
Matériel de bureau et informatique	60 065	10 253		70 318
Matériel informatique missions	5 581	608		6 189
Matériel de communication missions	56 668	1 408		58 076
Mobilier	11 439	1 080		12 519
Mobilier missions	975			975
TOTAL	297 637	52 914		350 551

ANNEXE - ELEMENT 4.1

ETAT DES PROVISIONS

Détail des provisions	DEBUT exercice	DOTATIONS	REPRISES	FIN exercice
Provisions pour risques et charges :	65 539	35 419	65 539	35 419
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers :	24 876		11 712	13 164
TOTAL	90 414	35 419	77 251	48 583

Les provisions s'élèvent à 48 583 €

Au 31 Décembre 2008, elles se répartissent de la manière suivante :

- provision pour dépréciation de créance sur un salarié expatrié pour 13 164 €
- provision pour risque de remboursement des subventions non dues pour 31 011 €
- provision pour risque de perte de change : 4 409 €

ANNEXE - ELEMENT 4.2
ETAT DES FONDS DEDIES

Détail des fonds dédiés	DEBUT exercice	DOTATIONS	REPRISES	FIN exercice
Fonds dédiés sur subventions	640 167	471 766	640 167	471 766
Fonds dédiés sur dons manuels affectés	6 040	6 454	6 040	6 454
TOTAL	646 207	478 220	646 207	478 220

Les fonds dédiés constitués à la clôture de l'exercice, pour un montant de 478 220 Euros , représentent :

- à hauteur de 471 766 Euros la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les dotations aux fonds dédiés sur subventions se répartissent comme suit :

- Gouvernement français pour un total de 134 000 €
- Union Européenne pour un total de 185 432 €
- Nations Unies pour un total de 80 848 €
- Collectivités territoriales pour un total de 71 485 €
- Dons mécénat affectés pour un montant de 6 454 €

ANNEXE - ELEMENT 5

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

	Montant brut	Echéances	
		jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
CREANCES			
<u>Créances sur immobilisations financières</u>			
Souscription capital BFCC	6 374		6 374
Dépôts & cautions versés missions	20 187	20 187	
Dépôts & cautionnements versés siège	5 149		5 149
TOTAL	31 709	20 187	11 523
<u>Créances de l'actif circulant :</u>			
Frs, Avances et acomptes versés sur cdes			
Frs, Avoir à recevoir			
Personnel	4 952	4 952	
Organismes sociaux			
Etat			
Financeurs	2 096 848	2 096 848	
Autres	208 447	208 447	
TOTAL	2 310 247	2 310 247	
Charges constatées d'avance	5 762	5 762	
TOTAL GENERAL	2 347 718	2 336 196	11 523
DETTES			
<u>Dettes financières :</u>			
Emprunts	224 776	21 271	203 505
Intérêts courus à payer siège (France)			
Découverts bancaires			
Sous-total 1	224 776	21 271	203 505
<u>Autres dettes :</u>			
Fournisseurs	709 238	709 238	
Personnel	135 509	135 509	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	114 538	114 538	
Etat et autres collectivités publiques	11 435	11 435	
Financeurs - subventions à rembourser	112 148	112 148	
Partenaires - subventions à reverser			
Autres dettes	2 516	2 516	
Sous-total 2	1 085 384	1 085 384	
TOTAL	1 310 161	1 106 656	203 505
Produits constatés d'avance	1 080 745	1 080 745	
TOTAL GENERAL	2 390 906	2 187 401	203 505
(a) Emprunts souscrits en cours d'exercice :			
Emprunts remboursés en cours d'exercice :			

ANNEXE - ELEMENT 6.2

TABLEAU DES EFFECTIFS PRESENTS AU 31/12/2008

	EFFECTIFS
Salariés expatriés	32
Volontaires expatriés	30
Salariés siège	20
TOTAL	82

ANNEXE - ELEMENT 6.3

CHARGES A PAYER

Détail des charges à payer rattachées aux postes de dettes	MONTANT
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Dettes fournisseurs	62 441
Dettes fiscales et sociales	86 047
Autres dettes (Partenaires - subventions à reverser)	112 148
TOTAL	260 636

ANNEXE - ELEMENT 6.4

PRODUITS A RECEVOIR

Détail des produits à recevoir rattachés aux postes de créances	MONTANT
ACTIF CIRCULANT	
Autres créances :	
Frs, avoirs à recevoir	
Etat- subventions d'exploitation à recevoir	
Financements à recevoir (1)	1 884 997
TOTAL	1 884 997

(1) Les financements à recevoir pour 1 884 997 € correspondent à des contrats dont le versement de la subvention a été demandé après le 31/12/2008 et dont les dépenses ont été faites en 2008

ANNEXE -ELEMENT 6.5

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance concernent les charges d'exploitation pour 5 762 €.

DETAILS DES CONTRATS

- des produits
- des fonds dédiés (cf annexe élément 4-2)
- des produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance concernent les produits d'exploitation pour 1 080 745 €. Il s'agit des financements accordés pour la réalisation de nos actions humanitaires après le 31/12/2008. Ces subventions sont inscrites en produits à la date de demande du versement de la subvention pour les contrats signés, puis à la clôture de l'exercice la quote-part non utilisée, calculée au prorata temporis et couvrant des dépenses de l'exercice suivant est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Pays	Bailleur	Montant de subvention accordée	Date début	Date fin	Produits en 2008 avant reprise des FD (I)	Reprise des Fonds Dédiés (II)	Total Produit 2008 (I) + (II)	PCA au 31/12/08	Fonds dédiés depuis plus d'un an	Dotation en Fonds Dédiés au 31/12/08 194 et 195	Total FD au 31/12/08
AFGHANISTAN	UE - EuropeAid	305 000	19/05/06	31/07/06	-294		-294				
AFGHANISTAN	UE - EuropeAid	3 796 049	01/06/07	31/05/09	1 819 149		1 819 149				
AFGHANISTAN	UE - EuropeAid		01/06/07	31/05/09	14 122		14 122				
AFGHANISTAN	UE - EuropeAid	3 885 272	01/06/07	30/04/09	1 844 749		1 844 749				
AFGHANISTAN	UE - EuropeAid		01/06/07	30/04/09	21 729		21 729				
AFGHANISTAN	Incomes		01/01/08	31/12/08	7 279		7 279	3 846			
AFGHANISTAN	UE - EuropeAid	100 000	01/08/07	31/01/09	35 809		35 809				
AFGHANISTAN	MAE	100 000	01/09/07	31/10/08	-27 416	82 089	54 673				
AFGHANISTAN	MAE	100 000	01/11/08	31/10/09	100 000		100 000			85 621	85 621
AFGHANISTAN	MAE - ambassade de France	7 860	01/04/07	31/12/07	9		9				
AFGHANISTAN	MAE - ambassade de France	7 860	01/12/07	30/06/08	5 612		5 612				
AFGHANISTAN	MAE - ambassade de France	7 860	01/07/08	31/12/08	7 860		7 860				
AFGHANISTAN	UN - UNFPA										
AFGHANISTAN	UN - FAO	3 709			3 249		3 249				
AFGHANISTAN	UN - UNICEF	2 802	01/05/08	30/09/08	3 843		3 843				
AFGHANISTAN	UN - UNICEF	5 798			5 798		5 798				
AFGHANISTAN	UN - UNFPA	8 003			8 003		8 003				
AFGHANISTAN	Crédit Mutuel										
AFGHANISTAN	Bque Mondiale	5 326 838	13/05/04	30/06/09	1 068 354		1 068 354				
AFGHANISTAN	GAVI	118 113	01/11/08	28/02/12	1 744		1 744				
AFGHANISTAN	Global Fund		01/05/08		7 662		7 662				
AFGHANISTAN	Global Fund				2 321		2 321				
AFGHANISTAN	ONG - Save the Children	6 959			6 413		6 413				
AFGHANISTAN	ONG - Sweedish Committee	3 817	01/06/08	31/12/08	3 410		3 410	169			
AFGHANISTAN	Valorisation de don matériel		01/01/06	31/12/07							
AFGHANISTAN	ONG Caritas	10 000	01/09/07	31/01/08	8 263		8 263				
AFGHANISTAN	ONG HMI	2 774	01/09/07	31/12/07	-198		-198				
AFGHANISTAN	AMI - cofinancement obligatoire		01/01/08	31/12/08							
AFGHANISTAN	AMI		01/01/08	31/12/08	500		500				
					Totaux AFGHA	4 947 969	82 089	5 030 058	4 015	85 621	85 621
Kivu - RDC	UE-ECHO	2 000 000	01/04/08	31/03/09	1 500 766		1 500 766			120 061	120 061
Kivu - RDC	UE-ECHO	2 760 000	01/03/07	31/03/08	636 923	220 793	857 716				
Kivu - RDC	COOP SUISSE	46 387	01/06/06	31/10/07	-34		-34				
Kivu - RDC	Fondation de France	25 000	01/07/07	30/06/08	14 625		14 625				
Kivu - RDC	Fondation de France	30 000	01/07/08	30/06/09	14 422		14 422				
Kivu - RDC	UN - Fonds Mondial	99 992	01/10/08	31/12/09	23 359		23 359			7 836	7 836
Kivu - RDC	UN	121 017	15/11/07	15/05/08	101 195		101 195			4 260	4 260
Kivu - RDC	UN				22		22	77 734			
Kivu - RDC	Mairie de Paris	150 000	01/01/08	31/12/08	150 000		150 000			71 485	71 485
Kivu - RDC	Mécénat - Pierre MOUSSA		01/01/08	31/12/08							
Kivu - RDC	AMI		01/01/08	31/12/08	521,19		521				
					Totaux CONGO	2 441 799	220 793	2 662 592	77 734	203 642	203 642
Thaïlande	UE-ECHO	1 850 000	01/01/07	31/12/07	242		242				
Thaïlande	UE-ECHO	1 850 000	01/01/08	31/01/09	1 645 723		1 645 723				
Thaïlande	UE-ECHO	1 445 000	01/02/09	31/12/09	141		141				
Thaïlande	BBC Local		01/01/08	31/12/08	133 050		133 050				
Thaïlande	UNICEF	234 135	01/01/05	31/03/07	-159		-159				
Thaïlande	UNICEF	49 008	01/01/08	31/03/09	28 628		28 628	20 808			
Thaïlande	UNHCR	34 615	01/01/09	31/12/09	363		363				
Thaïlande	UE-EUROPAID	615 610	04/07/07	03/07/10	164 970		164 970	128 798			
Thaïlande	ONG - IRC	39 551	01/06/07	30/11/07	0		0				
Thaïlande	ONG - IRC	17 857	01/10/07	30/09/08	15 334		15 334				
Thaïlande	ONG - IRC		01/10/08	30/09/09	4 346		4 346				
Thaïlande	ONG - CDC	24 828	01/12/07	31/05/08	5 167		5 167				
Thaïlande	AMI		01/01/08	31/12/08	1 061		1 061				
					Totaux Thaïland	1 998 866	1 998 866	149 606			

Myanmar	UE-ECHO	1 060 000	01/03/07	31/12/07							
Myanmar	UE-ECHO	700 000	01/01/08	31/03/09	560 000		560 000				
Myanmar	UE-ECHO	645 249	01/05/08	30/11/08	645 207		645 207		65 371	65 371	
Myanmar	UE-EUROPAID	928 000	20/09/05	31/12/08	77 140	224 597	301 737				
Myanmar	UE-EUROPAID	1 540 000	01/09/07	31/08/10	493 584		493 584				
Myanmar	UE-EUROPAID		01/04/09		26		26	363 674			
Myanmar	Coopération japonaise	63 861	15/11/06	14/11/07	224		224				
Myanmar	UN - 3D Fund	181 366	01/04/07	31/03/08	78 672		78 672				
Myanmar	UN - 3D Fund	253 119	01/04/08	31/03/09	172 002		172 002		68 753	68 753	
Myanmar	UN - UNFPA	111 916	01/09/07	31/12/08	69 854		69 854				
Myanmar	UN - HCR	124 133	01/05/07	31/12/07	-1 949		-1 949				
Myanmar	UN	162 574	01/01/08	31/12/08	156 801		156 801				
Myanmar	UN - HCR	100 008	01/05/08	31/07/08	99 832		99 832				
Myanmar	ONG - OXFAM	32 140	01/05/08	30/06/08	32 146		32 146				
Myanmar	AVENTIS	35 000	01/05/08	31/10/08	35 000		35 000				
Myanmar	MAE - ambassade de France	40 323	01/05/08	31/08/08	40 175		40 175				
Myanmar	DFID	167 000	01/01/08	31/12/08	170 700		170 700				
Myanmar	DFID	217 675	01/06/08	31/10/08	215 119		215 119				
Myanmar	AMI		01/01/08	31/12/08	1 306		1 306				
				Totaux Myanmar	2 845 839	224 597	3 070 437	363 674	134 124	134 124	
Yémen	MAE-SCAC	84 145	01/05/08	30/04/09	65 971		65 971	18 174			
Yémen	MAE-DAH	170 000	01/09/07	30/04/08	122 579		122 579				
Yémen	UE - EuropeAid		01/01/08		127 233		127 233	44 535			
Yémen	Mécénat - Pierre MOUSSA		01/01/08	31/12/08							
Yémen	AMI		01/01/08	31/12/08	30		30				
				Totaux YEMEN	315 813		315 813	62 709			
SOUDAN	UE-ECHO	400 000	01/04/07	28/02/07	17		17				
SOUDAN	UE-ECHO	1 047 756	01/03/07	30/04/08	280 565		280 565				
SOUDAN	UE-ECHO	990 000	01/05/08	31/05/09	693 442		693 442				
SOUDAN	AMI		01/01/08	31/12/08	5		5				
				Totaux Soudan	974 029		974 029				
Indonésie	ONG - AMERICARES	158 928	01/01/07	31/03/09	51 008		51 008				
Indonésie	ONG - Save The Children	2 581	01/01/08	31/03/08	2 581		2 581				
Indonésie	Fonds privés		01/01/08	31/12/08	2 115		2 115				
Indonésie	Fonds privés		01/01/08	31/12/08	362		362				
				Totaux INDON	56 066		56 066				
RCA	UE - ECHO	350 000	01/11/07	30/09/08	286 364	53 514	339 878				
RCA	UE - ECHO	430 000	01/10/08	31/12/09	111 840		111 840	232 160			
RCA	UN - FNUAP	40 645	01/04/07	30/06/08	11 087		11 087				
RCA	UN - FNUAP	44 287	01/12/07	30/06/08	43 302		43 302				
RCA	UN - OMS	29 097	01/04/07	30/06/08	17 642		17 642				
RCA	UN - PNUD-ERF	41 912	01/01/08	31/12/08	41 912		41 912				
RCA	UN - PNUD-ERF	129 162	01/06/08	31/10/08	129 162		129 162				
RCA	UN - PNUD-ERF	69 346	01/10/08	31/01/09	64 734		64 734	4 611			
RCA	UN - UNICEF	126 231	01/04/07	30/06/08	53 571		53 571				
RCA	ONG - Merlin	32 459	01/12/08	31/01/09	13 498		13 498				
RCA	MAE-Centre de crise	150 000	01/11/08	30/04/09	50 000		50 000	100 000	48 379	48 379	
RCA	AMI		01/01/08	31/12/08							
				Totaux RCA	823 111	53 514	876 625	336 772	48 379	48 379	
HAÏTI	UN-UNICEF	103 967	01/04/07	31/03/08	38 779		38 779				
HAÏTI	UN-UNICEF	103 124	01/04/08	31/03/09	78 257		78 257				
HAÏTI	UN - FNUAP	55 791	01/09/07	31/12/07	353		353				
HAÏTI	UN - FNUAP	45 926	01/04/08	31/12/08	40 299		40 299				
HAÏTI	UN - UNOCHA	104 478	01/10/08	31/03/09	53 434		53 434	32 277			
HAÏTI	MAE	200 000	01/04/07	31/03/08	-1 986	59 173	57 187				
HAÏTI	MAE	230 000	01/04/08	31/03/09	182 000		182 000	56 619			
HAÏTI	COOP SUISSE	124 069	01/04/07	31/03/08	32 527		32 527				
HAÏTI	AVENTIS	20 000	01/10/06	31/12/07							
HAÏTI	AVENTIS	20 000	01/01/08	31/12/09	12 500		12 500				
HAÏTI	Mécénat - Pierre MOUSSA		01/01/08	31/12/08							
HAÏTI	Grand Orient de France	3 000	01/01/08	31/12/08	3 000		3 000				
HAÏTI	AMI - cofinancement obligatoire		01/01/08	31/12/08	1 928		1 928				
HAÏTI	AMI		01/01/08	31/12/08	280		280				
				Totaux HAÏTI	441 371	59 173	500 543	88 896			
Palestine	MAE-SCAC	75 000	01/03/05	31/12/07							
				Totaux Palestine							
				SOUS-total 1	14 844 862	640 167	15 485 029	1 083 405	471 766	471 766	
siège	Collecte de fonds et cotisations				197 881	5 040	203 921	-2 660	6 454	6 454	
siège	Siège				236 034		236 034				
				TOTAL GENERAL	15 278 777	646 207	15 924 984	1 080 745	478 220	478 220	
Afghanistan	Conseil régional Rhone Alpes				21 720		21 720				
Siege	Prestations valorisées				15 311		15 311				

ANNEXE - ELEMENT 6.10VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Nous avons valorisé pour 15 311 EUR l'achat d'équipement médical dans le cadre de nos programmes mais financés par un bailleur de fonds institutionnel auquel nous n'avons pas accès.

Nous avons également valorisé pour 21 129 EUR des prestations de service fournies à titre gracieux. Il s'agit notamment d'espaces publicitaires offerts par des prestataires de service,

Nous n'avons pas valorisé les contributions volontaires listées ci-dessous, celles-ci étant soit d'un montant peu significatif, soit difficilement valorisables ou soit liées à l'engagement associatif (bénévolat des membres).

En nature :

- Réduction ou gratuité sur des titres de transports, accordées par la SNCF.

En travail :

- Personnel bénévole travaillant à Paris et les expatriés en mission.

ANNEXE - ELEMENT 6.11PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité courante de l'association, mais également de ceux qui présentent un caractère significatif eu égard à leur montants.

Détail des charges exceptionnelles :	MONTANT
- Charges sur exercices antérieurs	
- Pénalité/amende fiscale	193
- Différence de caisse des missions	1 095
- Vol caisses missions	2 152
TOTAL	3 440

Détail des produits exceptionnels :	MONTANT
- ventes de matériel AMI	3 488
TOTAL	3 488

***Autres informations :**

*** Le système comptable de l'AMI est organisé de la façon suivante :**

Au niveau de la comptabilité générale :

- une comptabilité "siège" regroupant l'ensemble des opérations effectuées en France, quelle que soit leur destination (structure Paris ou mission à l'étranger) ;
- des comptabilités "terrains" enregistrant l'ensemble des opérations réalisées sur les lieux de nos actions humanitaires en différentes monnaies. Ces opérations en devises sont converties mensuellement en euros sur la base du cours du dernier jour du mois pour les devises fortes (ex : USD) ou sur la base du taux moyen pondéré des changes du mois pour les autres monnaies (ex : Afghanis).

Ces comptabilités terrains sont ensuite intégrées dans la comptabilité siège. La différence entre les taux de change appliqués pour les conversions et les taux réellement pratiqués (ex: dans le cas d'un achat de dollars US) peut générer des écarts, qui sont alors comptabilisés en gains ou pertes de change.

Sur le plan de la comptabilité analytique : elle permet d'analyser les charges et produits sur 2 axes :

- d'une part par centre d'activité : pays et siège, et aussi les actions au sein de chaque centre d'activité (formation de sages-femmes, réhabilitation de structures de santé...);
- d'autre part par financement accordé : cette deuxième analyse permettant un suivi budgétaire précis de l'utilisation de chaque subvention accordée à l'association. Elle sert aussi de base de calcul pour les produits constatés d'avance, les subventions à recevoir et les fonds dédiés.

*** Modalités d'appréhension des produits :**

Sont comptabilisés en produits, les demandes de versements de subventions pour la réalisation des actions.

En fin d'exercice

- si les produits comptabilisés au titre de l'exercice sont inférieurs aux dépenses réalisées, un produit à recevoir est enregistré à l'Actif du Bilan dans la rubrique des « Créances usagers et comptes rattachés ».
- si les produits sont comptabilisés au titre des plusieurs exercices, la partie concernant l'exercice suivant est enregistrée en Produit Constaté d'Avance et la partie concernant l'exercice en cours est enregistrée en Fonds Dédiés , au Passif du Bilan.

*** Droit individuel à la formation (DIF)**

Le droit individuel à la formation a été institué par la loi N°2004-391 du 4 mars 2004. Cette loi, relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social, a pour objet de permettre à tout salarié de se constituer un capital de temps de formation de 20 heures minimum par an sur 6 an au plus.

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis en 2008 est de 1 163 heures.

Le nombre d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande pour cause de sortie des effectifs est de 743 heures.

*** Information relative aux rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeant**

La rémunération brute du seul cadre dirigeant a été de 48 309 EUR pour l'année 2008.

*** Information relative aux honoraires du Commissaire aux Comptes**

Honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes annuels : 18 000 EUR

Honoraires comptabilisés au titre des diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes : 12 522 EUR

*** Indemnité de départ à la retraite**

L'indemnité de départ à la retraite calculée au 31/12/2008 est de 5 882 EUR, charges sociales incluses, pour l'ensemble de l'effectif. Cette indemnité n'a pas été provisionnée dans les comptes annuels compte tenu de la démographie du personnel (le 1^{er} départ en retraite au sein des salariés présents au 31/12/2008 étant prévu en 2025).

*** Acquisition du nouveau siège social de l'association**

La règle des amortissements par composants pour les « constructions », obligatoire à partir du 01 janvier 2005, a été appliquée pour les locaux acquis en 2007 en vue d'accueillir le siège social de l'association. Selon les composants, l'amortissement se fera sur une période de 15 ans (notamment pour les aménagements) à 32 ans (pour la structure de l'immeuble). La partie relative au terrain sur lequel est situé l'immeuble n'est pas amortie, conformément à la règle.

*** Compte Emploi des Ressources**

Le Compte d'Emploi des Ressources est en application de l'article 9 de l'ordonnance n°2005-856 du 28 juillet 2005. Il est présenté dans l'annexe.

Les modalités d'élaboration du Compte d'Emploi des Ressources prévu à l'article 4 de la loi n°91-772 du 7 avril 1991, et en l'absence de référentiel comptable applicable à ce jour, sont les suivantes :

Le compte d'emploi des ressources est établi à partir de la comptabilité générale et analytique.

Du côté des ressources, nous distinguons celles-ci selon qu'elles sont issues :

- des activités de nos programmes,
- du département dédié à la recherche de fonds
- d'autres ressources

Au sein de ces catégories, nous avons séparé les ressources selon leur provenance : fonds publics, fonds privés.

Du côté des emplois, nous distinguons les dépenses selon leur destination :

- Les activités des programmes,
- La collecte de fonds
- Le fonctionnement du siège